L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEBSEE & Co. Rue du Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 JUILLET 1860.

G. P. WEBSEE, N. DUPOUY, E. DUVERGES, G. HARDY — Editeurs-Propriétaires.

Première Édition, MARDI MATIN, 17 JUILLET.

☞ Pour la Seconde page, voir la seconde page.

Les souscripteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. Ou passez aux bureaux.

Vente à l'encan du 20 juin.

Par R. Roger & Co, 42 et 44, Vieille-Levée—Marchandises sèches, chaussures, etc.

Par F. Fernandez, 111, rue Chartres et St-Louis—Marchandises sèches, chaussures, etc.

Par A. E. Sykes, à 10 heures, à son magasin d'encans, rue de Magazine, No 6—Vivres.

L'Angleterre et la question Suisse.

L'Angleterre joue depuis quelque temps le rôle d'un poltron qui pour pacher sa frayeur crie la voix, crie, gesticule et cherche à se donner une taille imposante en levant sur la pointe des pieds. Depuis que la reine a passé en revue 20,000 volontaires, les journaux de Londres font semblant d'être rassurés; ils prétient déjà ces concurrents bâtonnés, les Hussards de l'armée anglaise, ce qui doit probablement les flatter les vieux régiments. Au bleu des uniformes tranquillise et d'autre part, l'organisation les anglais semblent prendre plaisir à charger chacune à leur résolutrice voisin.

Ils ont en que l'expédition sicilienne créerait de terribles embarras à la politique française, mais ils en ont été pour leurs frais. Les vaillants, aujourd'hui, reprennent leur sous-œuvre, la question deux réclamations sérieuses. Nous avons publié, il y a quelque jours, la nouvelle circulaire du conseil fédéral, et l'Angleterre, avec en désintéressement qu'en lui convient, se fait l'éclaireur plaintes de la confédération helvétique.

Une interpellation de sir Robert Peel au sujet de la note envoyée par le gouvernement français à toutes les puissances à de l'occasion dans la séance du 22 juin, l'une discussion à laquelle a pris part lord John Russell membre du cabinet anglais.

Voici, suivant le ministère, le sens de la Note qui lui a fait remettre M. Thouvenel: Il est dit dans le traité de Turin que la France s'entendra avec les autres puissances de l'Europe au sujet des parties neutralisées de la Savoie, et, d'après les vues du gouvernement français, il faut, pour arriver à cette entente, s'efforcer de concilier le deuxième article du traité de Turin avec le quatre-vingt-onzième article du traité de Vienne.

La Note française dit que cela peut avoir lieu de trois manières: Les puissances signataires du traité de Vienne peuvent se réunir en congrès pour arrêter le mieux les intérêts divergents de France. Ou bien les Notes identiques peuvent être échangées. M. Thouvenel déclarant que la France est prête à prendre sur elle les obligations de la Sardaigne. Ceci répond à la question qui fut posée par l'honorable M. Cochrane; car il est dit dans la Note que la France est disposée à traiter cette partie du territoire neutre de la Savoie comme le faisait la Sardaigne.

Un troisième moyen de tout concilier est proposé par M. Thouvenel dans la Note: ce serait de laisser la Suisse et la France s'entendre seules pour substituer à l'ancien engagement un nouvel engagement par lequel elles tomberaient d'accord. S'il y a une conférence, continue la Note, le lieu le plus convenable pour un réunion serait, de l'avis de la plupart des puissances, Paris, et l'on discuterait dans cette conférence les points énumérés.

Lord Russell, après avoir exposé le but de la note, a ajouté que le gouvernement n'avait pas eu le temps de la lire; il demande à réfléchir pour dire dans quels termes il y répondra. Napoléon III a exprimé son opinion assez clairement pour faire comprendre que l'Angleterre n'était pas disposée à reconnaître l'annexion de la Savoie.

Son argument principal est que la neutralité du Chablais et du Faucigny, qui n'avait pas d'inconvénient quand ces deux provinces étaient au mains du Piémont, en a de très grands quand la France est substituée à cette puissance. C'est dire en termes déguisés que la France ne tiendrait pas ses promesses et que si son intérêt l'exigeait elle violerait la neutralité.

Ce n'est assurément pas avec des assurances pareilles que le cabinet anglais cimentera l'entente cordiale. Il paraît que Lord Russell et ses collègues avaient une solution toute prête, une bonne petite solution anglaise, car il dit:—

Nous avions une opinion bien arrêtée sur la manière dont la substitution de la France à la Sardaigne, en 1815, aurait pu avoir lieu d'une manière satisfaisante pour la Suisse, et nous en adressâtes à la France.

Mais je regrette d'être obligé de dire que je n'ai dans aucune de nos discussions la France ne s'est montrée disposée à accepter le seul moyen qui nous semble pouvoir amener d'une manière efficace la neutralité stipulée par le traité de 1815. Il nous est donc impossible de déclarer satisfaite par les explications que le traité de Turin connaît un équivalent satisfaisant. (Applaudissements.)

Nous ignorons quel est ce moyen merveilleux qu'imagine ou l'a pas expliqué. Le Suisse avait trouvé une manière toute simple d'arranger les choses, c'était qu'on lui cédât le Chablais et le Faucigny, mais ce plan a échoué ce ajoute le ministère:

Lord Cowley a parlé de choses au ministre des affaires étrangères de l'Empereur, et il lui a dit que l'Empereur aurait vivement désiré se réunir le territoire à la Suisse, et les habitants de ces contrées, mais qu'il n'osera chez eux ni pas d'inclination, non plus que chez le peuple de la Suisse, que l'Empereur n'est nullement forcé de renoncer à son projet et de ne rien donner à la Suisse. (Rires et applaudissements.)

La perpétuelle entente du cabinet anglais se trouve contenue dans le dernier paragraphe du discours du ministre, dont voici les termes:

"Il faut examiner comment, nous pourrons user de notre influence pour maintenir la neutralité de la Savoie, et quelles propositions équitables pour la Suisse nous pouvons faire en ce moment. Mais, s'il n'est pas fait d'autre que celles auxquelles j'ai fait allusion, je ne la France ne veut s'engager vis-à-vis de la Suisse et vis-à-vis de l'Europe que comme l'étaient la Sardaigne, je pense que nous ne pouvons déclarer de la manière la plus formelle et la plus solennelle qu'il ne considère pas l'article 92 du traité de Vienne comme complétée avec le traité de Turin. (Applaudissements.)

Ainsi lorsque toutes les fausses puissances européennes semblent trouver les déclarations de la France satisfaisantes ainsi que l'a dit M. Thouvenel à lord Cowley, l'Angleterre, sans autre motif qu'un soupçon injurieux, persiste à considérer le traité de Turin comme incompatible avec l'article 92 du traité de Vienne.

Nous voudrions bien savoir si le traité de Zurich qui cède la Lombardie à la France n'est pas encore plus incompatible avec ce fameux traité de Vienne, si souvent violé et qu'on ne se lasse pas d'invoquer. Mais qu'importe la logique à l'Angleterre! Son but est de susciter quelques tracasseries dans le présent à son excellente alliée, et de laisser pour l'avenir une porte ouverte à quelque nouvelle chicane. La Savoie étant annexée de droit et de fait, et les cantons neutres déjà occupés, il est évident que la discussion n'est plus que de pure forme. Il y aurait eu meilleure grâce de la part de Napoléon d'Etat anglais à s'inclinant devant les faits qu'il ne pouvaient empêcher, mais il fait parfaitement cette mesquine taquinerie à des gens dont le remords de Sainte-Hélène et des visions de Gatches et de Turcoing troublent le sommeil.

Une dépêche de Zurich annonce que le cabinet anglais adhère à la proposition d'une conférence. Ce sera, le cas de dire: "much ado about nothing."

Mexique.— Le ministre des Etats-Unis au Mexique, l'honorable R. M. McLane, est arrivé à Mobile dimanche à bord du vaisseau des Etats-Unis Brooklyn. Il a passé hier par la Nile-Orleans et se rend à Washington.

La seule nouvelle que nous ayons apprise est relative à la défaite de Miramon par Zaragoza près de Guadalajara. Miramon n'a pas été fait prisonnier comme on l'avait dit; il s'est sauvé et est donc retourné à Mexico.

Paragraphes politiques.— Il y a en ce moment dans l'Etat du Missouri quatre candidats au poste de gouverneur, savoir: Claiborne Jackson, démocrate douglasite, Hancock Jackson, démocrate sécessioniste, Orr, unionistes, et Gardenhire, républicain-unioniste. Chacun prétend en pouvoir compter sur la victoire.

Il a eu à Mobile un meeting de ratification pour Breckinridge et Lane samedi dernier. Il y avait autre de monde, mais peu d'enthousiasme.

Les partisans de Douglas et Johnson tiendront leur meeting le 21.

En Géorgie, si nous en croyons l'Augusta Chronicle, Breckinridge serait le plus faible des candidats. Tout le comté de Richmond, dit ce journal, n'y a que 32 électeurs pour Breckinridge sur 2000 votants. Dans le comté Columbia il y en a 7 sur 900, dans celui de Lincoln on n'en compte pas. Wilkes il y en a un nombre respectable mais il nous déclarer de faire un compromis. La démocratie des comtés Franklin, Hall et Habersham, est unanime pour Douglas et Johnson. Les sécessionistes en Géorgie prononcent les mots suivants: revenir à la vie active.

L'honorable Henry W. Miller, directeur présidentiel démocrate pour la Caroline du Nord, a donné sa démission et annonce qu'il soutiendrait Bell et Everett. Un autre docteur, Ed. G. Haywood, s'est prononcé pour Douglas. Deux journaux nouveaux jusque-là en sont dédiés en faveur de Bell et Everett.

Le comité central démocrate des nominations du 6e Etat de New-York a convoqué une convention d'Etat à Syracuse pour le 15, afin d'y désigner des électeurs et des candidats aux fonctions d'Etat.

— La convention du parti démocrate de l'Etat de New-York, réunie à Utica, est en session. Elle ne nommera pas d'électeur présidentiel, mais changera un électeur existant d'après certaines circonstances, de façon à représenter n'ils de faits des républicains.

Tous les journaux d'administration donnent un grand nombre de nouvelles relatives à la guerre. Mais qu'importe la logique à l'Angleterre! Son but est de susciter quelques tracasseries dans le présent à son excellente alliée, et de laisser pour l'avenir une porte ouverte à quelque nouvelle chicane. La Savoie étant annexée de droit et de fait, et les cantons neutres déjà occupés, il est évident que la discussion n'est plus que de pure forme. Il y aurait eu meilleure grâce de la part de Napoléon d'Etat anglais à s'inclinant devant les faits qu'ils ne pouvaient empêcher, mais il faut